

## ÉLECTION 2024 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCAN FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE PERSONNELLE DATE BUTOIR : 29 mars 2024

Si vous souhaitez vous présenter comme candidat dans le cadre des élections 2024 du conseil d'administration de la SOCAN, vous pouvez le faire grâce au processus de mise en candidature personnelle ci-dessous.

1. Pour être éligible à un poste d'administrateur, vous devez :
  - Être membre de la SOCAN
  - Avoir reçu au moins 300 \$ de la SOCAN au cours des trois années civiles précédentes (si vous vous présentez en tant qu'administrateur créateur).
  - Avoir reçu au moins 3000 \$ de la SOCAN au cours des trois années civiles précédentes (si vous vous présentez en tant qu'administrateur éditeur).
  - Remplir et nous retourner le formulaire ci-dessous
  - Obtenir la signature de 25 soutiens qualifiés (tels que définis ci-dessous)
2. Une fois que les informations contenues dans le formulaire ci-dessous ont été vérifiées et que votre éligibilité à un poste d'administrateur a été confirmée par la SOCAN, les candidats admissibles pourront alors fournir leurs 25 soutiens qualifiés pour compléter leur candidature.
3. La SOCAN fournira aux candidats admissibles un lien DocuSign où les signatures numériques des 25 soutiens qualifiés pourront être facilement recueillies. DocuSign est une application numérique qui permet aux organisations de gérer des ententes numériques nécessitant des signatures électroniques.

Un « **soutien qualifié** » est :

- Un membre de la SOCAN de la même catégorie principale de membre que vous
    - Par exemple, un auteur ou un compositeur si vous vous présentez en tant que candidat créateur ou un éditeur si vous vous présentez en tant que candidat éditeur.
  - Un membre SOCAN ayant touché des redevances en 2023 et admissible au vote lors des élections 2024.
4. Lorsque vous aurez obtenu les signatures de 25 soutiens qualifiés et que celles-ci auront été acceptées par la SOCAN, le processus de mise en candidature sera considéré comme complété et vous serez dès lors éligible pour les élections de 2024.

Pour en savoir plus sur le Conseil d'administration de la SOCAN, les engagements des administrateurs et le vote, veuillez consulter le [site Web du Conseil d'administration de la SOCAN](#).

### Renseignements sur le candidat :

Nom : \_\_\_\_\_

### Je souhaite me déclarer candidat-e en tant que (choisir) :

Poste d'administrateur·rice créateur·rice Numéro de membre créateur·rice : \_\_\_\_\_

Poste d'administrateur·rice éditeur·rice Numéro de membre éditeur·rice : \_\_\_\_\_

*\*Vous trouverez votre numéro de membre sur vos relevés de redevances ou dans votre profil en ligne.*

Adresse (résidence canadienne principale d'un·e créateur·rice\* ou lieu où l'éditeur·rice exerce ses activités) :

---

---



*\*Si vous êtes membre créateur·rice et que vous vivez à l'étranger, veuillez déclarer une résidence principale antérieure au Canada.*

Numéro de téléphone :

Bureau : \_\_\_\_\_ Maison : \_\_\_\_\_ Cell. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Je souhaite me porter candidat·e pour le mandat suivant lors de l'élection 2024 (un seul choix)\* :**

Mandat d'un an (2024-2025)

Mandat de deux ans (2024-2026)

Mandat de trois ans (2024-2027)

*\*En décembre 2023, les membres de la SOCAN ont approuvé des modifications aux règlements de la SOCAN pour passer à un cycle d'élection échelonné où six (6) administrateur·rices seront élus chaque année. Pour assurer la transition vers ce cycle échelonné, le Conseil de la SOCAN doit avoir des postes d'administrateur·rices ouverts à l'élection en 2025 et 2026. Il s'agira de la seule élection qui exigera des candidat·es qu'ils choisissent la durée de leurs mandats. À compter de l'élection en 2025, tous les candidat·e se présenteront pour un mandat de trois ans.*

#### **Déclarations :**

*Les déclarations ci-dessous sont facultatives et ne doivent pas obligatoirement être remplies. Si aucune de ces déclarations n'est sélectionnée, vous serez par défaut considéré·e comme un·e candidat·e non francophone (pour les postes d'administrateur·rice créateur·rice et éditeur·rice) et comme un·e créateur·rice de musique autre que la musique audiovisuelle (si vous êtes candidat·e à un poste d'administrateur·rice créateur·rice) aux fins du processus de mise en candidature personnelle.*

*Pour les postes d'administrateur·rices créateur·rices et éditeur·rices :*

*Je déclare être un·e candidat·e francophone pour l'élection de 2024*

*Pour les postes d'administrateur·rices créateur·rices seulement :*

*Je déclare être un·e créateur·rice de musique audiovisuelle pour l'élection de 2024*

*\*Pour une explication détaillée de ces catégories, consultez la section V des [règlements de la SOCAN](#).*

#### **Soumettre votre formulaire de mise en candidature personnelle**

Veillez acheminer votre soumission par courriel à [Élection du Conseil de la SOCAN](#)

Votre soumission doit être reçue au plus tard à **17 h (heure de l'Est) le 29 mars 2024** à l'adresse courriel ci-dessus.

*Pour plus d'information, veuillez consulter le processus de mise en candidature [disponible ici](#) ou communiquez avec le centre d'information des membres au 1-866-307-6226.*